

COHÉSION SOCIALE & POPULATIONS

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

Un outil pour aiguiller les politiques sociales locales

Les Centres communaux d'action sociale (CCAS) des communes doivent réaliser **une Analyse des besoins sociaux (ABS)** des habitants au cours de l'année civile qui suit le renouvellement des conseils municipaux. Au-delà de l'obligation réglementaire, l'ABS est avant tout **un outil permettant de mieux connaître les problématiques sociales d'un territoire afin d'orienter les politiques publiques locales au plus près des besoins des habitants.**

L'article L.116-1 du Code de l'action sociale et des familles définit les principaux objectifs de l'ABS : « *L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets.* ».

Grande exclusion, dépendance et autonomie, petite enfance, précarité financière, etc. ; les thématiques observées à travers une ABS sont dédiées aux publics de l'action sociale. Parfois étendue à l'échelle intercommunale, à l'image de celle conduite par le Centre d'action sociale intercommunal du Pays Voironnais, l'ABS favorise le lien entre les collectivités, afin d'échanger et d'objectiver les situations des habitants. **Les résultats orientent les décisions des élus afin qu'ils conçoivent des stratégies sociales pertinentes et adaptées aux attentes des citoyens.**

Pour accompagner les CCAS volontaires dans l'élaboration de leurs ABS, l'Agence est notamment dotée d'un Système d'information territorial (SIT) à différentes échelles. En croisant ses expertises dans les champs du social, de la santé, des mobilités ou encore de l'habitat, elle contribue directement aux politiques de cohésion sociale et urbaine. Par l'appui méthodologique et la production d'études, **elle intervient en appui des communes qui souhaitent développer l'observation sociale et élaborer des analyses des besoins sociaux.**

Construction d'un dispositif permanent d'observation sociale pour améliorer la connaissance globale au service de l'ABS ou appui sur des études spécifiques, quantitatives comme qualitatives : l'accompagnement de l'Agence peut prendre des formes diverses.

L'ENJEU

APPRÉCIER LES BESOINS SOCIAUX DES HABITANTS À TRAVERS L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE (RESSOURCES FINANCIÈRES, CONDITIONS DE LOGEMENT, ÉTAT DE SANTÉ...)

LA MÉTHODE

1

L'OBSERVATION QUANTITATIVE : COMPTER ET COMPARER POUR OBJECTIVER LES SITUATIONS VÉCUES

L'observation s'attache notamment à **quantifier les publics vulnérables** (petite enfance, enfance, personnes en situation de handicap, de vieillissement, d'exil, de mal-logement, etc.) qui constituent **les cibles de l'action sociale communale**.

Afin **d'objectiver les situations vécues par les habitants**, l'Agence mobilise différentes sources de données : **Insee, Caf, données d'activité des collectivités locales** à l'image des bénéficiaires des aides sociales exceptionnelles, de l'allocation personnalisée d'autonomie, de l'aide sociale à l'enfance, etc. **Autant de sources différentes pour quantifier les publics vulnérables et réaliser une première estimation des besoins sociaux.**

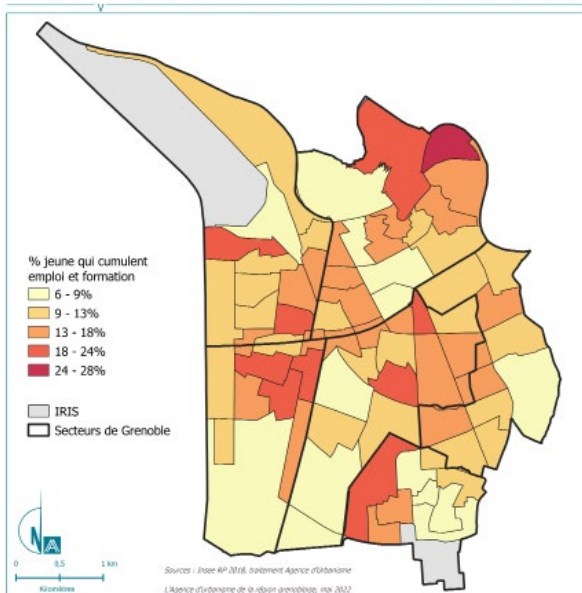
Les données sont **comparées dans le temps**, afin d'apprécier les évolutions, et **dans l'espace** (échelle institutionnelle plus large, communes limitrophes ou présentant des caractéristiques semblables par exemple).



Des focus peuvent être réalisés sur certains types de publics vulnérables.

En 2022 : la ville de Grenoble a réalisé avec l'Agence une ABS des jeunes grenoblois (16-25 ans). Les jeunes en situation de cumul (emploi + étude, à gauche) et en situation d'errance (sans emploi ni parcours de formation, à droite) illustrent des formes de précarité.

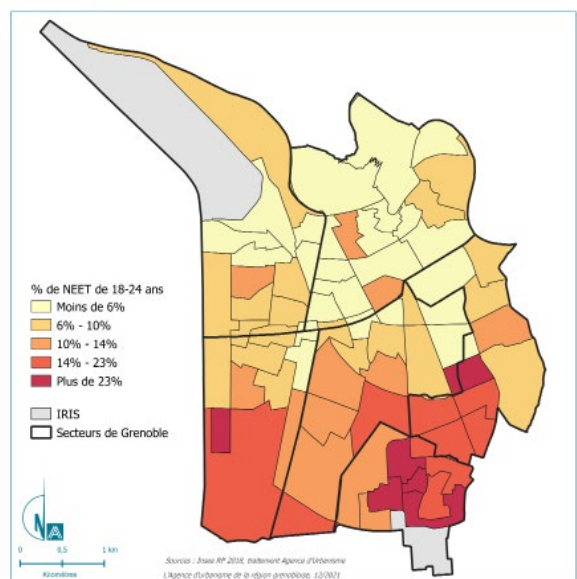
Jeunes de 18-24 ans en emploi et en parcours de formation en 2018



% de jeunes 18-24 ans qui cumulent emploi et parcours de formation et évolution 2013-2018

- > Grenoble : 14%, -3% par an
- > France Métropolitaine : 12%, -1% par an

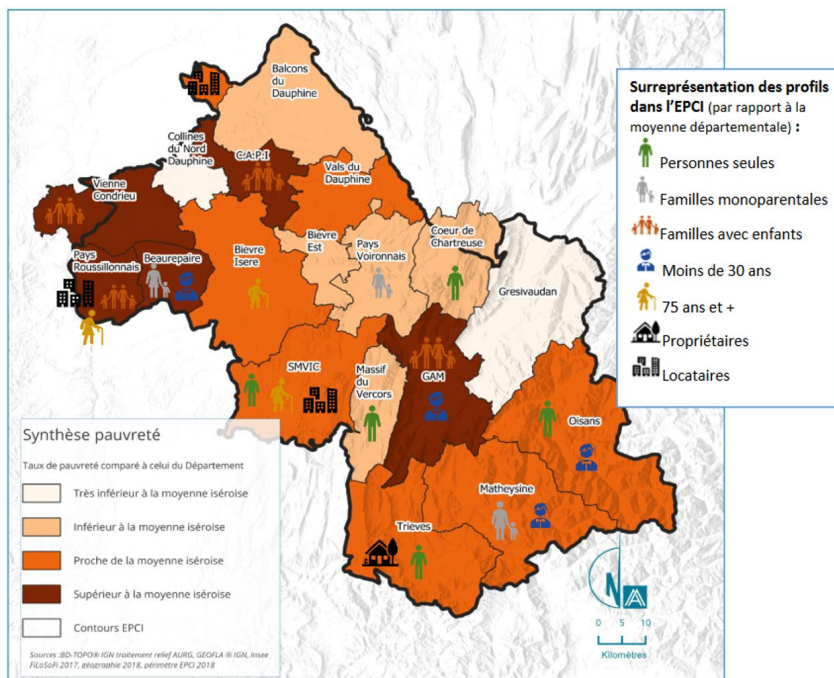
Jeunes de 18-24 ans sans emploi, ni en études, ni en formation en 2018



% de NEET de 18-24 ans en 2018 et évolution annuelle moyenne 2013-2018

- > Grenoble : 8% de NEET, -2,1% par an
- > France Métropolitaine : 19% de NEET, -1% par an

NEET : Neither in Employment nor Education or Training, sans emploi, ni en études ni en formation



En 2021 : le Centre intercommunal d'action sociale du Pays Voironnais a actualisé son ABS.

Afin d'insister sur la fragilité des familles monoparentales du Pays Voironnais, l'Agence a réalisé une carte synthétique des situations de pauvreté à l'échelle départementale.

2

L'OBSERVATION QUALITATIVE : QUALIFIER PLUS FINEMENT DES PROBLÉMATIQUES SOCIALES

De plus en plus d'analyses des besoins sociaux intègrent à leurs diagnostics **des observations plus sensibles**, afin de **mieux qualifier les besoins des habitants et de mieux comprendre les situations de précarités vécues**.

Ces observations peuvent prendre différentes formes :

- enquêtes,
- entretiens individuels ou collectifs avec les acteurs du champ du social et médicosocial ou les habitants,
- observation directe par l'affût, l'arpentage, la déambulation groupée, etc.



3

PRÉCONISER, RECOMMANDER : DE L'OBSERVATION DES PUBLICS A LA CONDUITE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Parmi les objectifs de l'ABS figure celui **d'orienter et d'adresser des recommandations aux élus de l'action sociale**. Il y a un enjeu fort à combiner la connaissance de l'offre en dispositifs de la commune (couverture des besoins sociaux) afin que les préconisations prennent en compte la programmation des politiques sociales, notamment les dispositifs spécifiques de politiques publiques ou encore les équipements.

A ce titre, l'Agence a accompagné la commune de Pont-de-Claix pour dimensionner son nouveau dispositif de Complément minimum garanti auprès des jeunes pontois en poursuite d'étude. Il s'agissait d'apprécier les difficultés sociales vécues par les étudiants en situation de pauvreté afin de préfigurer le dimensionnement du dispositif de revenu complémentaire.



CAS ILLUSTRÉ

ABS à Échirolles : « questions environnementales et questions sociales : quels effets mutuels sur les conditions de vie des échirollois-es ? »

CONTEXTE

Pour mener à bien une Analyse des besoins sociaux dans une dynamique partenariale, le CCAS d'Échirolles a constitué de 2020 à 2022 un groupe de travail, coordonné par la chargée de projets transversaux du CCAS et composé de l'Agence et de deux services communaux (santé et environnement).

Le groupe de travail a mis en œuvre l'enquête : identification des acteurs locaux à interviewer, élaboration de la grille d'enquête, passation des entretiens, analyse, etc. ; jusqu'à la rédaction finale présentée aux élus, puis lors du forum bien-vivre et de la journée de l'Observation sociale de la commune.

DEMANDE

La commune d'Échirolles a sollicité l'Agence d'urbanisme à titre d'assistance à la maîtrise d'ouvrage, afin d'articuler au mieux les problématiques environnementales de cadre de vie et sociales de conditions de vie.

RÉPONSE AGENCE

L'Agence a accompagné l'ensemble de la démarche, de la réflexion autour des indicateurs sociaux et sanitaires à mobiliser pour l'observation quantitative, au montage du protocole d'enquête qualitatif auprès des habitants et des acteurs, jusqu'aux différentes instances de restitution des résultats, auprès des élus, des habitants et des techniciens.

5 ENJEUX À L'INTERFACE SOCIAL / ENVIRONNEMENT



Les grands enseignements

La population échirolloise est particulièrement vulnérable aux impacts environnementaux, pour des raisons :

- **Démographiques** : de nombreux enfants en bas âge et personnes âgées
- **Socio-économiques** : les plus bas revenus observés en Isère. 28 % de la population, soit 10 000 habitants, vivent en quartier politique de la ville
- **Sanitaires** : prévalence des situations de handicap, maladies chroniques notamment respiratoires et pathologies mentales
- **De cadre de vie** : traversée de la rocade, nuisances sonores, îlots de chaleur et pollution atmosphérique ; les Échirollois sont particulièrement concernés par les impacts environnementaux d'un tissu urbain dense qui accueille zone d'activité, grands ensembles et axes routiers structurants pour le cœur métropolitain.

« Si les espaces sont très bétonnés, ce n'est pas très agréable, il fait plus chaud l'été, donc on n'a pas envie de s'attarder. Alors que paradoxalement, pour de nombreuses familles des quartiers populaires, il y a une culture de la vie à l'extérieur ! »

Favoriser les transitions environnementales auprès des publics précaires entraîne aussi une problématique de valeur :

« Quelqu'un qui a moins, et à qui on demande de changer ses habitudes alimentaires ou de mobilité, c'est entrer en conflit avec sa propre représentation de « ce qu'il faut ». »

« C'est compliqué de travailler sur ces sujets, parce qu'il ne faut pas être donneur de leçon, et en même temps il faut faire passer un message. Cet entre-deux n'est pas simple. »

Des préconisations :

- Apaiser les espaces publics pour favoriser le bien-être et les liens sociaux :

« Le cadre de vie améliore le lien, c'est certain. On est content quand on sort et qu'on voit des espaces verts, que c'est bien entretenu. Quand les espaces sont propres, dégagés, on voit les familles qui sortent »

- Accélérer l'isolation thermique des bâtiments publics, entre exemplarité et lieux ressources :

« Les bâtiments publics pourraient être un refuge en cas de crise caniculaire, avec une augmentation des équipements mutualisés sur certaines périodes. »



Retrouvez les ressources utiles sur le site d l'Agence

L'expertise Agence cohésion sociale & populations
La veille cohésion sociale & populations